

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du mardi 22 novembre 2016

Date de la convocation :
16/11/2016

*L'an deux mille seize et le vingt-deux novembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :
15

Présents :
13

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis
BREMONT, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE,
Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD,
Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
15

Secrétaire de séance:
Louis BREMONT

Représentés :

Madame José CHARROUX par Madame Sandra CAMPIONE
Madame Cathie MAZZOLINI par Monsieur Joanny BOUNOUS

Absents :

DE 2016 055

Objet: Nouvelle salle multi-activités - demandes de subvention

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet visant à réhabiliter le foyer rural en une nouvelle salle multi-activités. Ce nouveau bâtiment public sera à vocation sociale (service social mis à disposition), culturelle et de loisirs (manifestations diverses). Ce lieu pourra maintenir et favoriser la solidarité et le lien social et maintenir également des services de proximité (mises à disposition de salle pour accueil de services publics).

Il rappelle ensuite la demande de financement déposée en fin d'année 2015, laquelle devant être reportée car l'esquisse présentée n'était pas suffisante pour l'instruction de notre demande.

A ce jour, compte tenu de l'avancement sur ce dossier, et de l'avant projet sommaire du maître d'oeuvre en date du 3 octobre dernier, il convient donc de déposer une nouvelle demande de subvention au titre de la DETR 2017.

Estimation prévisionnelle du projet actualisé :

- Coût HT :	799 000.00€
- Enveloppe pour imprévus - 5% :	39 950.00€
- Coût de l'étude du projet (maîtrise d'oeuvre) HT :	50 000.00€
- Coût total HT :	888 950.00€

Monsieur le Maire propose à présent le plan de financement suivant :

DETR 2017	195 569.00€ (subvention plafond représentant 22%)
AUTRES SUBVENTIONS	
Conseil Régional	222 237.50€ (25%)
Conseil Départemental	222 237.50€ (25%)
AUTOFINANCEMENT	
soit un total de	248 906.00€ 888 950.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de la nouvelle salle multi-activités.
- **APPROUVE** le plan de financement proposé.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer et signer tous dossiers de demande de financement.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

